



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE 2022

# COMMENT VOTER ?

### LES MODALITÉS DE VOTE DIFFÈRENT SELON LES ADMINISTRATIONS ET LES ÉTABLISSEMENTS.

Selon le choix de l'administration, de la collectivité ou de l'établissement,  
l'électeur est informé et reçoit le matériel de vote correspondant.



#### → VOTE ÉLECTRONIQUE

(pour les autres fonctions publiques, il peut  
être ouvert au plus tôt le 1<sup>er</sup> décembre et devra  
être clos le 8 décembre)



#### → VOTE À L'URNE

ouverture des bureaux de vote  
pendant 6 heures au moins durant  
les heures de service.



#### → VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les électeurs reçoivent par courrier à leur domicile  
le matériel de vote et la propagande des élections.

Envoi par courrier des bulletins de vote, qui doivent  
être réceptionnés avant l'heure de clôture du scrutin.

Renseignez-vous pour savoir quelles modalités de vote sont disponibles pour vous !